



Date de convocation : 15 avril 2026
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 27
Nombre de délégués votants : 32
Nombre de pouvoirs : 5

Délibération n° DEL_2026_042

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 23 AVRIL 2026)**

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 23 avril 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

Mme BERGES Isabelle, M. JAVELAUD Olivier, Suppléant de M. BONNEMASON Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. ESQUER Philippe, M. MARTIN Fernand, Mme MOULAT Monique, Mme PAQUOT Christine, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. SASSOUBRE Guy, M. BUNEL Marcel, Mme LASIERRA Hélène, M. BARBAN Jean-Louis, M. MONTOULIEU Jean, M. ROTH Patrick, M. BRAUD Jean-Luc, M. PLAA Grégory, Mme SANCHOU Alexandra, Mme MOURASSE Léa, M. LAMAGNERE Gérard, Mme GRISMONDI Muriel, M. SARRAILH Gérard, M. CAZANAVE Patrick, M. BOUSQUET Michel, M. PARADAS SAEZ Andy, Mme MAYSOUNABE Amandine

Pouvoirs :

M. AUSSANT Claude donne pouvoir à M. CASAUBON Jean-Paul
M. DESSEIN Michaël donne pouvoir à M. CASADEBAIG Robert
M. GABASTON Jean-Pierre donne pouvoir à M. BARBAN Jean-Louis
Mme MORTIAU Carole donne pouvoir à M. MARTIN Fernand
M. LASSALLE Christian donne pouvoir à Mme GRISMONDI Muriel

Absents ou excusés :

Mme OMPRARET Fabienne

Secrétaire de séance : M. BUNEL Marcel

OBJET : BUDGET AUTONOME ABATTOIR - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 - BUDGET PRIMITIF 2026

RAPPORTEUR : M. MARTIN Fernand, Vice-Président en charge de l'environnement, du service public des déchets et des finances

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau,

Vu la nomenclature M57,

Vu la délibération n°2026-18 du 12 février 2026 portant approbation des compte financier unique des budgets annexes et autonomes de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 21 avril 2026,

Vu le projet de budget pour l'exercice 2026 transmis et joint à la présente délibération,

1 – Affectation des résultats 2025

Constatant que les résultats de l'exercice 2025 font apparaître :

- un excédent de fonctionnement 2025 de :	44 064,53 €
+ un excédent reporté de 2024 de :	24 762,93 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	68 827,46 €
- un déficit d'investissement 2025 de :	16 110,62 €
+ un solde négatif reporté de 2024 de :	28 715,22 €
Soit un déficit de financement de :	44 825,84 €

Il est proposé d'affecter le résultat 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2025 : EXCÉDENT	68 827,46 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	44 825,84 €
RÉSULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	24 001,62 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DÉFICIT	-44 825,84 €

2 – Budget primitif 2026

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2026 du budget autonome de l'ABATTOIR de la Vallée d'Ossau, tel que détaillé en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

DÉCIDE d'affecter les résultats 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2025 : EXCÉDENT	68 827,46 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	44 825,84 €
RÉSULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	24 001,62 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DÉFICIT	-44 825,84 €

ADOpte le budget primitif 2026 de l'ABATTOIR d'Ossau, budget autonome de la Communauté de communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Prévisions
Investissement	
Dépenses	773 226,31 €
Recettes	773 226,31 €
Fonctionnement	
Dépenses	85 470,19 €
Recettes	85 470,19 €

AUTORISE le Président à procéder à des virements de crédits au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Adopté

25 voix pour
7 abstentions

*Robert CASADEBAIG, Robert DAGUERRE, Michaël DESSEIN, Jean MONTOULIEU,
Alexandra SANCHOU, Léa MOURASSE, Gérard LAMAGNERE*

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON